

Un marché alimentaire pour le 1^{er}

Extrait du compte-rendu du CICA

(17/05/01)

Question d'ACCOMPLIR lors de la réunion de CICA : où en sont les projets de marché alimentaire ?

Le maire répond tout d'abord que s'il n'y a pas de marché alimentaire dans le quartier, c'est qu'après le départ des Halles pour Rungis, on n'a pas immédiatement songé à en créer un plus restreint pour le quartier. Il signale qu'il existe malgré tout des marchés à proximité (rue Montorgueil, au Pont-Marie, rue de Buci, à la Madeleine), mais reconnaît qu'il existe un vrai problème d'approvisionnement, notamment dans l'ouest de l'arrondissement, où ne subsiste pratiquement qu'un grand magasin sur l'avenue de l'Opéra ; il est donc favorable à la création d'un marché alimentaire.

Encore faut-il trouver des candidats ; comme la rumeur court vite, deux prestataires de marché, qui ont déjà des concessions auprès de la Ville, ont pris contact avec lui ; il leur a demandé de réaliser des études de faisabilité et des études de marché, et de lui faire des propositions.

Concernant les différents emplacements possibles :

- la place Joachim du Bellay (place des Innocents) : le maire travaille à un projet de reconstitution de l'ancien square sur cette place, qui sera incompatible avec l'organisation d'un marché (gazons, allées, grilles...)
- la place du marché Saint-Honoré : le marché des Provinces de France s'y tient ponctuellement, mais l'installation d'un marché alimentaire supposerait la présence de camions qui n'ont matériellement pas la place de stationner.
- la rue Saint-Honoré près du marché Saint-Honoré : cela nécessiterait de consulter les riverains et les commerçants, car les stands seraient installés directement devant les devantures de ces derniers ;
- la rue Berger, en bordure du jardin des Halles : les tonnelles du côté du jardin permettraient en principe d'installer assez facilement des vélums pour les stands ; mais les grilles rendraient difficile l'approvisionnement de ces derniers ; il faudrait étudier un circuit d'approvisionnement ;
- la place Maurice Quentin, devant la porte Berger : la suppression des jardinières a permis l'ouverture d'un espace non négligeable ; encore faut-il qu'on puisse y faire tenir 20 à 25 commerçants, car au-dessous de ce nombre, un marché n'est généralement pas viable.

Sur toutes ces possibilités, le Maire attend les propositions des prestataires de marchés.

Alain Le Garrec rappelle que dans l'ouest, la disparition des commerces alimentaires et plus généralement des commerces de proximité est un problème urgent, notamment pour les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer facilement. Si l'organisation d'un marché n'est pas envisageable, il faudra trouver d'autres solutions.

En ce qui concerne le secteur des Halles, il rappelle que le projet de créer un marché a aussi un autre but, celui d'occuper et d'animer le jardin des Halles, trop souvent envahi par les marginaux, et de redonner envie aux riverains mais aussi aux Parisiens en général de venir s'y

promener. Le Maire répond que si la création d'un marché alimentaire n'est pas possible, d'autres marchés moins « encombrants » peuvent être envisagés.